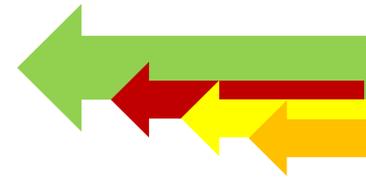


Diagnostic et accompagnement budgétaires, rapport à l'argent, maillage territorial, accès aux droits

spécial PCB

REF DB 04



Contexte

Dans le cadre de la labellisation des PCB, le cahier des charges stipule l'obligation de suivre une formation. Pour répondre à cette consigne, la Banque de France, Finances et Pédagogie et France ESF – ADAC proposent une offre coordonnée de formation.

De par leurs champs de compétences, France ESF et ADAC assurent le volet social de la formation concernant les actes métier suivants :

- Diagnostic budgétaire
- Accompagnement budgétaire
- Rôle de l'argent
- Maillage territorial
- Accès aux droits

Cette formation peut être complétée par une seconde journée sur la thématique « L'accueil de publics en difficultés, notamment la technique dite de l'écoute active » (offre coordonnée)

Objectifs de la formation

- Informer, conseiller, réaliser un diagnostic budgétaire
- Prévenir ou repérer les problématiques explicatives du processus d'endettement générant un mal-endettement pouvant engendrer la constitution d'un dossier de surendettement.
- Etablir et suivre un budget familial avec ses différents postes budgétaires
- Orienter les personnes présentant des situations complexes et dégradées vers les partenaires lorsque la situation ne relève pas d'une procédure de surendettement.
- Orienter vers les acteurs sociaux compétents pour l'ouverture des droits, agir en partenariat avec les acteurs du territoire.
- Comprendre la place de l'argent dans un processus d'endettement

Le programme de formation

Le contenu de la formation s'appuie sur les actes-métier des PCB.

- Savoir établir un diagnostic budgétaire
- Savoir établir et suivre un budget familial avec ses différents postes budgétaires
- Pouvoir mettre en lien les postes budgétaires avec l'accès aux droits et les dispositifs existants du droit commun
- Travailler le rapport à l'argent avec les choix budgétaires associés.
- Connaître les partenaires institutionnels et les acteurs locaux, et développer son réseau.

Les points forts de la formation

- Pédagogie active et participative pour permettre à chacun de s'approprier des repères opérationnels pour leur pratique en tant qu'intervenant PCB.
- Pédagogie prenant en compte la spécificité du groupe.
- Alternance d'apports théoriques, de mise en pratique et d'échanges.
- Remise d'un dossier comportant les données techniques abordées pendant le stage, des schémas récapitulatifs.

Modalités d'évaluation des objectifs de formation

- Auto évaluation en début et fin de formation
- Evaluation en cours de formation permettant d'apprécier la progression (évaluation formative),
- Co construction de mémo points de repères
- Etudes de situations professionnelles
- ➔ Remise d'une attestation de formation
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires
- Evaluation à froid, réalisée dans un délai maximal de 6 mois après la formation, auprès du stagiaire et auprès de l'employeur
- ➔ Participe au processus d'amélioration continue de nos formations



Formatrices

Laurie BALP, Conseillère ESF, formatrice sur le budget familial et la gestion de la vie quotidienne dont l'alimentation, 15 ans d'expérience dans l'accompagnement social lié au logement, accompagnement des personnes en situation budgétaires difficiles. Co-chercheuse dans le cadre du projet CEA-C.ESF.

Nathalie BOUVIER, Directrice-adjointe de l'association, Formatrice spécialisée sur le surendettement, l'estime de soi et argent, les procédures de recouvrement de créances, la supervision d'équipe sociale, la méthodologie de développement local ; 25 ans d'expérience.

Adeline ROUYER FESSARD, Conseillère ESF, formatrice spécialisée sur le surendettement et la communication – technicienne en Programmation Neuro Linguistique - référente procédures de recouvrement de créances - mise en synergie des acteurs ; 15 ans d'expérience dans les domaines du surendettement. Co-chercheuse dans le cadre du projet CEA-C.ESF.

et France ESF

Nos modalités d'accueil des personnes en situation de handicap

En tant qu'organisme engagé dans le domaine de l'intervention sociale, nous apportons une attention particulière à l'accueil et à l'accès des personnes en situation de handicap.

Accessibilité des locaux et accessibilité pédagogique

Si vous êtes en situation de handicap, vous voudrez bien en amont de votre inscription contacter directement notre référent handicap afin d'étudier plus précisément votre demande et nos possibilités d'accompagnement en écrivant à l'adresse mail ci-dessous :

clementine.nebouy@adac.asso.fr

Par ailleurs, nous veillons à ce que les locaux où sont dispensées nos actions de formation soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Modalités et délai d'inscription

Le bulletin de préinscription (téléchargeable depuis l'onglet ci-dessous) est à renvoyer au plus tard un mois avant le début de la formation à l'adresse mail > formation@adac.asso.fr.

L'inscription ne sera effective qu'à réception d'une confirmation de notre part, après validation de votre demande.

L'ADAC se réserve le droit de proposer la formation en distanciel ou sur une seconde date en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions. Si le nombre de préinscrits dépasse la capacité d'accueil, une seconde date sera proposée aux dernières personnes préinscrites.

Pour toute question, n'hésitez pas à joindre notre équipe au 04.77.33.65.34

12 septembre 2023

235 €uros/Participant

Public concerné > Intervenants PCB – formation obligatoire

Prérequis > aucun

1 jour de formation en distanciel

Autre session :

17 octobre 2023

Avis des participants

**88% d'impact
dans la pratique professionnelle**



Fiche d'inscription



CGV